

RÉSOLUTION

L'Assemblée générale du SNUDI FO 13, réunie le 18 octobre s'adresse à l'ensemble des enseignants des Bouches du Rhône

Augmentation des salaires pour tous !

La grève des salariés des raffineries avec leurs syndicats pour exiger des augmentations de salaires tout de suite est légitime ! Cette revendication est celle de l'ensemble des salariés du privé comme du public, qui sont de plus en plus précarisés.

Il n'y aurait pas d'argent pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux alors que des centaines de milliards d'aides publiques sont offerts aux patrons, que les profits des entreprises du CAC 40 explosent (plus de 170 milliards versés aux actionnaires en 2021, 44,3 milliards à leurs actionnaires au second trimestre 2022) et que les milliards coulent à flots pour le budget de la guerre ? Inacceptable !

L'AG du SNUDI-FO 13 apporte toute sa solidarité aux salariés des raffineries en grève et a participé au rassemblement à la préfecture à l'appel de l'UD-FO 13. Plus que jamais elle réaffirme les revendications du SNUDI-FO avec sa fédération et la confédération :

L'augmentation des salaires, c'est maintenant, pour tous les personnels, et sans contrepartie !

Depuis 2000, les fonctionnaires avaient déjà perdu 22 % de pouvoir d'achat et, avec l'inflation qui ne cesse d'augmenter (+5,6% en septembre), cela ne fait qu'empirer !

Les 3,5 % d'augmentation du point d'indice sont très loin de compenser l'inflation. Pas plus que les 9 points d'indice, pour les AESH. Actuellement, seulement 3 points d'indice majoré séparent un AESH en CDI dans sa 9^{ème} année d'exercice d'un AESH dans sa 1^{ère} année de CDD. Ce tassement de la grille supprime l'évolution et la reconnaissance de l'ancienneté de ces personnels.

L'AG du SNUDI-FO 13 exige :

- ***l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et des pensions a minima au niveau de l'inflation et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !***
- ***pour les AESH, un vrai statut, avec un vrai salaire et un traitement à temps plein pour 24 heures d'accompagnement hebdomadaire !***

Non à l'expérimentation Macron !

Non à l'école des territoires ! L'Education doit rester nationale !

Les enseignants doivent rester fonctionnaires d'Etat !

Auditionné par une commission d'enquête sénatoriale le 16 septembre, le SNUDI FO 13 a réaffirmé l'exigence d'abandon de « l'expérimentation marseillaise » et le refus de sa généralisation confirmée par le président Macron dans son courrier aux enseignants.

Les objectifs sont clairs : **Achever toutes les mesures de territorialisation et de privatisation de l'Ecole en s'appuyant sur le modèle de l'expérimentation marseillaise généralisée à tout le pays.**

La réalité dans les 59 écoles marseillaises est loin du tableau idyllique peint par Macron, N'Diaye et le DASEN des Bouches du Rhône au niveau des budgets annoncés ! A tel point que certaines équipes, qualifiant le plan « Marseille en Grand » de supercherie et d'escroquerie, envisagent déjà de sortir du dispositif !

Pourtant, le DASEN 13 a proposé à l'ensemble des directeurs d'étendre cette expérimentation lors d'une réunion visio le 26 septembre !

Le recrutement à profil, introduisant l'individualisation et la concurrence entre collègues a bien été mis en place. Cela confirme si c'était encore nécessaire, que ce projet n'est qu'un prétexte pour déréglementer, dénationaliser l'Ecole publique, détruire le statut des enseignants, garant de l'égalité du droit à l'instruction de tous les élèves.

RÉSOLUTION

Pour l'AG du SNUDI FO 13, il est urgent de répondre aux revendications des personnels :

- **Abandon de l'expérimentation Macron à Marseille et de sa généralisation partout en France**
- **Abrogation de la loi Rilhac**
- **Non aux profilages des postes et respect du statut de fonctionnaires d'État**
- **Respect de la liberté pédagogique, dans le cadre de programmes nationaux et de diplômes nationaux.**
- **Des moyens matériels et humains pour toutes les écoles.**

Abandon des évaluations d'écoles et du dispositif « formation en constellations » !

Halte aux animations pédagogiques imposées !

Dans cette offensive contre l'Education Nationale, **les évaluations d'écoles** représentent un pas supplémentaire dans la territorialisation et l'autonomie des établissements. Sans aucun caractère réglementaire, ce dispositif mettrait en place un contrat d'objectif par école ainsi qu'une mise en concurrence des établissements. La résistance des personnels, s'opposant à ces évaluations d'écoles, dans les Bouches du Rhône comme partout en France, a permis de le repousser pour le 1^{er} trimestre de cette année scolaire.

Le SNUDI FO 13 continue de revendiquer l'abandon de ce dispositif, au niveau départemental et national.

Concernant **le dispositif « constellation »**, le SNUDI FO 13 rappelle qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer à un enseignant la visite d'un de ses collègues ou d'un CPC. De même, le fait de convoquer un enseignant et de le sortir de sa classe pour participer à l'observation de la classe d'un autre collègue ne peut être considéré comme un stage de formation continue et être imposé.

Le SNUDI FO 13 demande l'abandon immédiat de ce dispositif qui remet en cause la liberté pédagogique individuelle et intervient pour qu'il ne soit en aucun cas imposé aux collègues.

Les pressions et les injonctions pour imposer aux personnels l'inscription à des parcours de formations pédagogiques (laïcité, Phare, valeurs de la République) se multiplient dans de nombreuses circonscriptions. Dans certaines d'entre elles la totalité des 18h de formation sont imposées, niant le principe de droit à la formation continue et volontaire.

Le SNUDI FO 13 soutient les collègues qui refusent cette atteinte à leurs droits statutaires et intervient auprès de l'Administration pour rappeler qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer l'inscription à une formation, animation ou conférence pédagogique dites « obligatoires » et pour permettre aux enseignants de s'inscrire librement à des formations choisies.

Abrogation des PIAL et de la mutualisation !

Rétablissement des moyens de l'enseignement spécialisé à hauteur des besoins permettant aux élèves en situation de handicap de suivre une VRAIE scolarité.

L'AG du SNUDI-FO 13 alerte sur les conséquences de la mise en place des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) et de la mutualisation dans les écoles depuis maintenant près de 3 ans. Les AESH sont contraints d'accompagner un nombre toujours plus important d'élèves dans certaines classes au nom de la mutualisation. Il s'agit d'une maltraitance institutionnelle : une exploitation salariale pour les AESH, un abandon de ces élèves qui ne bénéficient pratiquement jamais de la totalité de leurs heures notifiées, puisqu'elles sont attribuées à partir d'une enveloppe fermée ne correspondant pas aux besoins, une dégradation des conditions de travail des AESH pouvant être « partagés » entre plusieurs élèves et contraints de passer à un contrat de 24h, quelle que soit leur situation familiale, professionnelle, ou médicale.

Le SNUDI-FO 13 s'insurge contre le rapport général sur les RASED, qui entend adapter leurs missions à l'école inclusive.

Le SNUDI-FO 13 revendique :

- **le recrutement des AESH à hauteur des besoins incluant le remplacement des AESH absents**

RÉSOLUTION

- *un poste de psychologue pour accompagner les AESH en difficultés professionnelles*
- *l'abandon de la loi Montchamp instituant l'inclusion systématique*
- *le maintien et la création de toutes les structures et postes spécialisés*
- *l'abandon de l'expérimentation du Livret du Parcours Inclusif dont la finalité est de faire porter la responsabilité de l'échec de l'inclusion systématique aux personnels*

**Pour avoir un maître devant chaque classe, chaque jour et pendant toute l'année :
organisation d'un concours exceptionnel niveau BAC+3 pour pourvoir tous les postes !**

Les résultats du CRPE 2022 sont désastreux, alors qu'il manque déjà des enseignants partout. L'AG du SNUDI FO 13 estime que ce gouvernement et les gouvernements précédents sont les seuls responsables de cette catastrophe, avec la mise en place de la masterisation et des contre-réformes successives, la dégradation des conditions de travail, le refus de revaloriser les salaires...

Pour la prochaine rentrée, le ministre N'Diaye annonce, dans le cadre du budget 2023, 2000 suppressions de postes d'enseignants, dont 1000 dans le 1^{er} degré ! Cela annonce des centaines de fermetures de classe, encore moins de remplaçants et d'enseignants spécialisés, donc une dégradation supplémentaire des conditions de travail pour tous les personnels et des conditions d'apprentissage pour nos élèves.

Pour le SNUDI FO 13, il est impossible que la situation catastrophique que nous connaissons depuis 2 ans, avec des périodes où plusieurs centaines de classes étaient sans remplaçant chaque jour, devienne la norme. La norme, c'est un enseignant devant chaque élève, chaque jour et pendant toute l'année !

L'AG du SNUDI FO 13 se prononce pour des mesures d'urgence :

- *Organisation d'un concours exceptionnel de recrutement de PE dans l'académie d'Aix-Marseille, niveau BAC+3, avant la fin de l'année scolaire pour que tous les postes soient pourvus.*
- *Titularisation des contractuels.*
- *Retour à un recrutement niveau Bac+3 avec deux véritables années de formation rémunérées en tant que stagiaire sans la responsabilité d'une classe à l'année.*
- *Augmentation du nombre de places au concours.*
- *Création immédiate de tous les postes nécessaires*

Retraites : Aucun allongement de la durée de cotisation !

Aucun recul de l'âge légal de départ à la retraite !

Maintien des 42 régimes et en particulier du code des pensions civiles et militaires !

Alors que le Président de la République a annoncé sa volonté de relancer son projet de réforme des retraites, l'AG du SNUDI-FO 13 prend acte des prises de position de la confédération contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et/ou à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier. L'AG du SNUDI-FO 13 estime qu'une mobilisation massive des salariés du public et du privé, comme celle que nous avons connue en 2019, est nécessaire pour faire reculer le gouvernement. Le SNUDI-FO 13 participera à toute mobilisation, y compris la grève, pour la défense des retraites !

L'AG du SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dans leurs écoles, dans les RIS du SNUDI-FO pour définir leurs revendications et décider des moyens d'obtenir satisfaction, avec leur syndicat !

L'AG du SNUDI FO 13 invite à renforcer le SNUDI-FO 13 !

En décembre 2022 : votez FO, faites voter FO !

Adoptée à l'unanimité, le 18 octobre 2022 à Marseille